

HANDIBASKET

ASHPA

SAISON 2009-2010



100% BASKET



CALENDRIER RENCONTRES

Equipe de Nationale 1 B

(Match le samedi à 18 h à la salle des Poteries)

ALLER	RETOUR
1 ^{ère} J. 24.10.2009 Strasbourg 1 / Le Puy en Velay	10 ^{ème} J. 30.01.2010 Le Puy en Velay / Strasbourg 1
2 ^{ème} J. 31.10.2009 Muret / Strasbourg 1	11 ^{ème} J. 06.02.2010 Strasbourg 1 / Muret
3 ^{ème} J. 07.11.2009 Pau / Strasbourg 1	12 ^{ème} J. 20.02.2010 Strasbourg 1 / Pau
4 ^{ème} J. 14.11.2009 Strasbourg 1 / Meylan	13 ^{ème} J. 27.02.2010 Meylan / Strasbourg 1
5 ^{ème} J. 21.11.2009 Aillant / Strasbourg 1	14 ^{ème} J. 06.03.2009 Strasbourg 1 / Aillant
6 ^{ème} J. 28.11.2009 Strasbourg 1 / Anglet	15 ^{ème} J. 20.03.2010 Anglet / Strasbourg 1
7 ^{ème} J. 12.12.2009 Coudekerque / Strasbourg 1	16 ^{ème} J. 10.04.2010 Strasbourg 1 / Coudekerque
8 ^{ème} J. 09.01.2010 Strasbourg 1 / Corbeil	17 ^{ème} J. 17.04.2010 Corbeil / Strasbourg 1
9 ^{ème} J. 16.01.2010 Thonon / Strasbourg 1	18 ^{ème} J. 08.05.2010 Strasbourg 1 / Thonon

**Association Strasbourg Handisport Passion Aventure
Maison des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 Strasbourg**

Sports pratiqués en compétition :

Basket-ball - Haltérophilie - Tennis - Natation

Président :

Gilbert FROSSARD Tél. : 03 88 26 94 20

Fax : 03 88 26 94 22

E-mail: alsace@handisport.org

CALENDRIER RENCONTRES

Equipe de Nationale 2 - Poule D.

(Match le samedi ou le dimanche à 15h à la salle des Poteries)

ALLER	RETOUR
1 ^{ère} J. 24.10.2009 Strasbourg 2 / Troyes	8 ^{ème} J. 31.01.2010 Troyes / Strasbourg 2
2 ^{ème} J. 08.11.2009 Jarny / Strasbourg 2	9 ^{ème} J. 06.02.2010 Strasbourg 2 / Jarny
3 ^{ème} J. 14.11.2009 Strasbourg 2 / Illkirch	10 ^{ème} J. 21.02.2010 Illkirch / Strasbourg 2
4 ^{ème} J. 06.12.2009 Vandœuvre / Strasbourg 2	11 ^{ème} J. 06.03.2010 Strasbourg 2 / Vandœuvre
5 ^{ème} J. 13.12.2009 Strasbourg 2 / Besançon	12 ^{ème} J. 28.03.2010 Besançon / Strasbourg 2
6 ^{ème} J. 10.01.2010 Mulhouse / Strasbourg 2	13 ^{ème} J. 10.04.2010 Strasbourg 2 / Mulhouse
7 ^{ème} J. 17.01.2010 Strasbourg 2 / Dijon	14 ^{ème} J. 18.04.2010 Dijon / Strasbourg 2

Venez découvrir le basket fauteuil

lors des entraînements à la Salle des Poteries rue Colette à KOENIGSHOFFEN

Mardi et Jeudi de 18h à 20h : Equipe 2

Mardi et Jeudi de 20h à 22h : Equipe 1

Renseignements Gilbert Frossard : 06 12 12 13 19

LES REGLES

Le basket handisport c'est avant tout un sport d'équipe spectaculaire qui demande de l'adresse, de l'intelligence, de la rapidité d'exécution et un effort physique très important. Il s'adresse à des personnes présentant un handicap moteur (paraplégique, amputés, infirmes moteurs)

Les règles du jeu, bien qu'adaptées, sont quasiment identiques à celles du basket pratiqué par les joueurs valides en ce qui concerne les dimensions du terrain, la hauteur des paniers, les temps de jeu etc.

Le « marcher » est remplacé par une violation adaptée : le joueur n'a droit qu'à deux poussées de roue lorsqu'il progresse avec le ballon sur les genoux. Trois poussées correspondent à un marcher. Un pivot à gauche ou à droite est considéré comme une poussée.

Le fauteuil roulant de compétition doit répondre à un règlement strict prévoyant une hauteur maximale :

- de 11 cm au niveau du repose pied
- de 53 cm au niveau du siège
- de 70 cm de diamètre pour les grandes roues arrières

Cependant, la différence la plus importante est l'attribution d'un coefficient individuel d'handicap à chaque joueur après un testing médical. Les joueurs sont classés de 1 - 1.5 - 2 - 2.5 - 3 - 3.5 - 4 - 4.5 points en fonction de leur handicap physique.

Durant le match, le total des points des cinq joueurs en jeu ne doit pas dépasser un maximum de 14.5 en Nationale 1B. De cette façon, chaque joueur, quel que soit son handicap, a la possibilité de participer au jeu. En effet, un entraîneur qui composerait son cinq de base avec des joueurs présentant un petit handicap (de 3 à 4.5 points) se verrait immédiatement sanctionner par une faute technique ! Il a donc obligation de faire appel à des joueurs présentant un handicap plus lourd, classés de 1 à 2.5

Depuis la saison 2007/2008 l'arbitrage en Nationale 1B est confié à 3 arbitres.

Dans les autres championnats le maximum de points en jeu est porté à 15 points pour la N1C et à 15.5 points en N2 avec un arbitrage à deux.